

## Déclaration au CTL du 28/03/2022

Monsieur le Président,

Notre instance se tient dans une période toute particulière avec des pays qui vivent la guerre sur le territoire européen et des inquiétudes profondes tant pour les populations ukrainiennes agressées par l'impérialisme russe, que pour l'impact prévisible sur la situation économique et sociale mondiale, déjà difficile pour tant de personnes.

Dès lors nous nous exprimons à notre place, celle de syndicalistes.

S'il n'est pas de notre ressort de rentrer dans les débats politiques ou partidaires, nous considérons nécessaire de toujours et encore exprimer :

- notre dénonciation de la guerre et notre totale solidarité avec le peuple ukrainien et le mouvement syndical de ce pays.
- notre rejet des propos racistes et xénophobes qui se multiplient dans le débat public français. L'extrême droite, et toutes ses « variantes », est l'ennemi du monde du travail et de nos valeurs.
- notre contribution au débat public avec la publication il y a quelques jours de notre « *Bilan fiscal du quinquennat* » pour donner des éléments d'analyses et de réflexion dans la période électorale en cours.
- notre aspiration profonde à défendre bec et ongles l'utilité de nos missions et des agent-e-s publics alors que ces enjeux majeurs de société font l'objet de profonds reculs ces dernières années.
- l'évocation et le soutien des réalités vécues par les agent-e-s de la DGFIP et la nécessité de ruptures franches avec les choix de ces dernières années.

Nous nous retrouvons donc dans un moment décisif.

Celui ou chacun-e, en conscience, va tracer la feuille de route de notre pays pour ces prochaines années. Les enjeux sont connus et lourds : impératif écologique, inégalités sociales, besoins communs, aspiration au « bien vivre » et à la paix...

Ces enjeux ne sont pas extérieurs à notre vie administrative et nous ferons tout pour que notre administration soit évoquée comme un outil utile et nécessaire. Surtout nous espérons, toujours et encore ne pas nous retrouver, syndicalistes et personnels, seuls à défendre la DGFIP, mais que certain-e-s, chefs de services comme Directeurs, retrouveront la nécessité de nous rejoindre dans ce combat « d'auto-défense » !

Par exemple il sera nécessaire d'exprimer devant les gouvernant-e-s, quels qu'ils soient, l'importance de la proximité des services publics envers les populations et les collectivités, la nécessité d'arbitrages pour des moyens effectifs pour les services en charge de l'intérêt général, l'impératif de répondre aux besoins sociaux, en particulier en matière de pouvoir d'achat des salarié-e-s....

Ces impératifs sont, hélas, loin de l'ordre du jour des débats de notre instance.

Vous choisissez ainsi de nous faire voter sur vos arbitrages annuels de la déclinaison du NRP avec toujours plus d'industrialisation de l'exercice des missions. Toujours plus d'éloignement de nos

services pour le service aux usager-e-s et collectivités. Toujours plus de mise à mal des services de la DGFIP.

Concernant la création annoncée d'un CGF Justice, nous reformulerons notre critique de rupture lourde des séparations ordonnateurs/comptables que vous accélérez. Surtout avec les personnels qui vous ont interpellé en préalable, nous vous questionnerons sur plusieurs sujets concrets.

Concernant la montée en puissance des SAPF, nous vous présenterons de nouveau la réalité des agent-e-s en charge de la mission et leurs difficultés. Sur ce dossier, comme sur tant de sujets « métiers », nous dénoncerons l'incohérence de notre administration qui « casse » des services de proximité et de gestion pour mettre en place des services extérieurs et lointains de « soutien » à distance.

Nous vous rappelons ici que la réalité quotidienne des services dont vous avez la charge c'est des difficultés lourdes, une tension au travail, un découragement inquiétant, un sentiment de ne pas exercer correctement des missions confiées et pourtant essentielles.

Au delà des débats sur les points de l'ordre du jour, nous vous rappelons nos questionnements sur plusieurs points que nous vous avons déjà transmis :

- Concernant l'accueil des services, et suite à nos récentes discussions, nous demandons un point global sur des consignes harmonisées et prenant en compte les besoins des usager-e-s.
- Les futurs mouvements locaux seront particulièrement difficiles à appréhender (réorganisations des structures, transferts d'emplois, suppressions d'emplois) pour les personnels. Nous vous demandons, en préalable, à vos débuts de travaux (et donc avant les réunions garanties ensuite avec les organisations syndicales) un point pour présentation globale sur les modalités concrètes d'élaboration de ces mouvements.
- Au vu des changements massifs du matériel informatique, nous vous demandons de préciser les modalités de gestion des stocks des ordinateurs inutilisés dans les services, en particulier sur les modalités de dons aux personnels comme cela avait été fait les années précédentes.
- Suite à l'annonce gouvernementale de modification du barème kilométrique des agent-e-s publics, nous vous demandons des précisions sur la mise en œuvre concrète, en particulier sur les frais engagés depuis le début d'année.
- Concernant la problématique Amendes, la DG a indiqué lors du GT national que les Directions locales devaient présenter leur diagnostic et plan d'action devant les CTL. De même suite à l'interpellation sur ces sujets vous avez indiqué travailler localement à des réponses. A ce stade nous n'avons aucune information de votre part. Dans l'attente de l'évocation de ce sujet à un futur CTL nous vous demandons un point d'information sur les mesures de soutiens et vos pistes de projets en cours.
- Sur le sujet de l'impact des transferts de charges en SIE venant de la Douane, vous ne nous présentez aucune information et nous souhaiterions un point : difficultés rencontrées, impact de charge, sujet des affectations annoncées de personnels de la DGDDI.
- Nous avons eu connaissance de fiches de postes concernant des A encadrants en PCE. Nous sommes surpris de n'avoir eu aucune information préalable sur une modalité importante d'organisation du travail et nous vous demandons un point sur ce sujet.